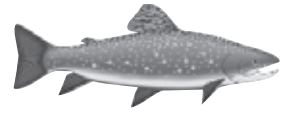


LA TRUITE DE PAPIER



ZEC BATISCAN-NEILSON

Mai 2016

Volume 23, numéro 1

Été 2016

Le journal de la Zec Batiscan-Neilson

Sommaire

- Mot du président P. 1-2
- Rapport du Directeur général P. 3
- Vos administrateurs pour la saison 2016 P. 3
- Rapport du Président P. 4
- Comité de gestion de la faune P. 5
- Rapport du Comité de la Voirie P. 6
- Rapport du Comité des Communications P. 7
- Comité des Ressources humaines 2015 P. 7
- Rapport du comité du Développement et de l'aménagement du territoire P. 8
- Modification de statut de certains plans d'eau P. 8
- Traverser un cours d'eau... P. 8



Mot du Président



Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle saison d'activités se présente à peine devant nous et déjà nous publions une première version de notre journal.

Les membres du conseil d'administration m'ont reconduit au poste de président de notre Association pour cette saison. Je les remercie de me faire confiance et j'espère bien remplir cette fonction dans l'intérêt de nos membres.

En ce début de saison, je ne reviens pas sur ce qui s'est vécu en 2015. Les rapports de chacun des responsables de comité qui furent présentés lors de la dernière assemblée générale se retrouvent dans les pages qui suivent.

Je vous parlerai plutôt de ce que nous pouvons prévoir pour la saison 2016. Tout d'abord, nous avons eu une rencontre du comité de la faune afin de réviser la situation de nos lacs réservés pour la pêche

à la mouche. Deux lacs ont été retirés de la liste et deux autres furent **ajoutés** : *les lacs Touzin et Pas de Poisson*.

De plus, pour expérimentation, nous avons révisé la réglementation de quatre lacs. Depuis quelques années, les utilisateurs nous demandaient d'intervenir afin de prolonger la période de pêche sur ces plans d'eau. Donc, à compter de cette année, les lacs Palentin, Delanay, Renversi et Poliquin ne seront ouverts à la pêche que **les mercredi et les samedi de chaque semaine** jusqu'à l'atteinte de la capture du quota de ces plans d'eau.

À la fin de la saison, il y aura évaluation de l'expérience vécue sur ces lacs et, si nécessaire, il y aura révision de ces restrictions afin de les ajuster selon l'expérience vécue.

Du nouveau cette année! Il y aura de la chasse au chevreuil sur tout le territoire de la Zec. Il est à noter que la période de chasse et l'utilisation d'engins de chasse seront les mêmes que pour la zone 27. Rappelons que seulement la récolte de **cerf avec bois sera permise et que les permis de chasse au cerf sans bois par tirage au sort n'est pas valide sur le territoire de la Zec**.

Le comité formé par le ministère sur la pratique de la chasse à l'orignal dans les zecs a mené une CONSULTATION sur différentes possibilités de réglementations

particulières pour pratiquer la chasse à l'original sur les zecs. Nous avons répondu à cette consultation et, en ce qui nous concerne, nous avons proposé de participer au projet pilote concernant l'utilisation d'affichage uniforme sur le territoire. Il y a différents pratiques qui sont déjà utilisées dans certaines zecs. D'après les informations reçues, cette pratique serait bénéfique pour mieux répartir le territoire et uniformiser les affiches. Normalement, toutes les autres affiches devraient disparaître.

Comme nous n'avons pas reçu d'autre information concernant notre participation au projet pilote, nous ne

savons pas pour le moment quand et comment nous expérimenterons ce système.

Si nous sommes choisis pour participer à ce projet, vous serez informés le plus rapidement possible surtout s'il y avait du changement pour nous. Advenant un retour tardif de la part du MFFP, nous envisageons attendre en 2017 pour mettre en application cette nouveauté.

Avec les agents de la Protection de la Faune, nous avons procédé à la planification de notre plan de protection pour la pêche et la chasse pour cette saison. Plusieurs actions communes sont

prévues. Pour votre information, les assistants et les agents de la Protection de la Faune ont émis 46 constats d'infractions en 2015.

Bienvenue sur le territoire de notre Zec et je vous souhaite une excellente saison 2016.

Michel Gagnon, président



Rapport du Directeur général



Résultats de l'enregistrement hors saison

La mise en place de la nouvelle procédure tarifaire nous a permis de recueillir 11450\$ durant la période du 25 octobre au 30 novembre dernier. Près de 1750 droits d'accès ont été émis lors de la dite période, soit près de 700 de plus qu'en 2014. Il y a encore des utilisateurs qui ne s'enregistrent pas mais dans l'ensemble, nous sommes très satisfaits des résultats.

Chasse au chevreuil

Le MFFP nous impose l'ouverture de la

chasse au chevreuil à l'arc et arbalète sur la zec dès l'automne 2016. La période sera la même que la zone 27 ouest soit du 29 oct. au 6 novembre, il est possible, lors des trois derniers jours, de chasser avec un fusil à chargement par la bouche (poudre noire). Aucun permis de cerf sans bois ne sera attribué, donc seul l'abattage du mâle sera permis (7cm et plus). Comme les postes d'accueils seront fermés à cette période, l'auto-enregistrement sera en place comme pour les autres activités. Une tarification pour le chevreuil a été définie.

Sentier Quad

L'ouverture du sentier de quad qui reliera St-Raymond au Lac St-Jean via l'Étape de la Réserve des Laurentides verra le jour au cours de la saison 2016.

Scierie Dion

La nouvelle procédure de circulation sur les terrains de Scierie Dion permet seulement aux détenteurs de baux de circuler sur les terrains de ce dernier.

Tous les autres utilisateurs sont contraints à transiter par le lac Pas de Poisson du secteur Petit Saguenay. Une amélioration de la route sera effectuée pour faciliter la circulation entre les deux secteurs.

Révision des lacs réservés pour la pêche à la mouche

Tel qu'annoncé l'an dernier le comité gestion de la faune s'est réuni pour une révision des lacs pouvant faire l'objet d'une modification. Deux nouveaux lacs s'ajoutent soit Pas de Poisson et Touzin sur le secteur Saguenay et deux lacs sont retirés soit Saverne et du Chicot à la Mauvaise. Nous sommes toujours en attente de la modification.

Nouvel accueil secteur Petit Saguenay

Le projet de reconstruction de l'accueil sera mis en branle cet automne, soit immédiatement après la fermeture du poste vers la fin d'octobre.

Martin Vézina, directeur-général

Vos administrateurs pour la saison 2016



1^{re} rangée : MM. Claude Fluet, 1^{er} vice-prés., Michel Gagnon, prés., Pierre Bourgeois, 2^e vice-prés., André Beaumont, adm., Serge Turgeon, tré., Jean-Guy Denis, secrétaire, 2^e rangée : Sébastien Filteau-Gingras, adm., Martin Baillargeon, adm., Dominic Landry, adm., Yves Jolicoeur, adm.

Rapport du Président



Bonjour utilisatrices, utilisateurs et membres de la zec Batiscan-Neilson,

C'est de nouveau à mon tour de vous présenter ce qui s'est vécu durant la saison 2015.

Nous avons eu la chance de pouvoir offrir, presque à 100%, tous les secteurs lors de l'ouverture de la pêche. Ce qui se fait déjà rassurant, vous en conviendrez, afin de pouvoir respecter nos prévisions budgétaires.

Malheureusement, cette fin de semaine tant attendue, nous a fait vivre un événement fort triste : deux de nos membres ont péri dans leur roulotte au camping du lac Neilson. D'après les informations fournies, leur décès serait dû au mauvais fonctionnement d'un appareil au gaz propane. Nous invitons toujours les utilisateurs à se procurer les détecteurs fonctionnels et sécuritaires soit pour détecter la fumée, le propane et les gaz carboniques. Des dépliants sont constamment disponibles dans les postes d'accueil.

J'aimerais vous informer des organismes avec lesquels nous collaborons pour la bonne gestion de notre Association. Notre intervenant principal est le *ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP)* avec qui nous avons une entente de la gestion du territoire. Afin de pouvoir suivre tout ce qui se développe dans le réseau et avec nos partenaires, nous participons aux activités de la *Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FQCP)*, aux rencontres de la *Table de Gestion Intégrée de ressources et du territoire (TGIRT)*, aux activités et la gestion du *Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)*, au conseils d'administration de l'*École de foresterie de Duchesnay*, au *Regroupement régional des gestionnaires de zecs de*

la Capitale-Nationale, aux *Rencontres d'harmonisation* en prévision de la récolte forestière sur le territoire de la Zec et aux activités de *Zecs Québec*, de la *Fondation de la gélinotte huppée*, de la *Fondation de la faune*, de la *Fondation des zecs* (Guy Chevrette).

Plus spécifiquement pour notre Association, nous avons des rencontres régulières avec des membres du conseil d'administration et des différents comités. Chacun des membres du conseil est aussi membre d'au moins l'un des cinq comités qui ont chacun un responsable. Vous pourrez lire les rapports de chacun des responsables dans les pages qui suivent.

Nous continuons notre collaboration avec le personnel de la Vallée Bras-du-Nord. Ces gens procèdent, pour nous, à l'enregistrement des personnes qui circulent sur le territoire de la Zec. Nous collaborons aussi lors d'activités particulières : course de kayak, de vélo de montagne ou de course à pied. C'est une priorité pour nous de nous assurer de la sécurité tant pour les participants que pour les utilisateurs de la Zec.

Nous avons participé au *Salon nature de Saint-Raymond*, avec la généreuse collaboration de notre personnel de la Protection de la faune et de ceux de l'Aménagement de la faune. Nous leur devons toute notre reconnaissance!

Au moment d'écrire ces lignes, décembre 2015, nous sommes assurés de participer au *Salon Expert, Chasse, Pêche, Camping et bateaux* au Centre de Foires d'ExpoCité à Québec, en mars prochain.

Encore une fois, nous solliciterons la généreuse participation, toujours bénévole, des membres du conseil d'administration et de notre personnel afin d'y avoir une habituelle et excellente représentation.

Nos assistants à la Protection de la faune ont travaillé fort cette saison et plus particulièrement durant les périodes de chasse et spécifiquement après le départ des préposés aux postes d'accueil. Plusieurs constats d'infraction furent distribués. Le directeur général vous informera de l'état de la fréquentation du territoire et des revenus générés durant cette période.

Plusieurs travaux furent réalisés avec ou sans subvention sur nos chemins. Plusieurs ponceaux furent changés de même que des ponts plus importants.

Un très beau projet du secteur de la faune, subventionné en partie par la *Fondation de la faune* et en partie par la *Société de la gélinotte huppée* a vu le jour. L'étude bien documentée des secteurs favorables à la gélinotte huppée sur le territoire de la Zec en même temps que l'étude des secteurs favorables à l'orignal se poursuit. Le projet sera complété la saison prochaine. Cette saison, la partie réalisée fut fort appréciée des utilisateurs.

Nous n'avons toujours pas reçu de nouvelle concernant notre demande pour l'aménagement de terrains de camping rustique journalier. Je vous souligne que cette demande a été acheminée au ministère au mois d'août 2013... patience et patience... sont de mise malgré toutes les interventions faites par le directeur général et moi-même.

Donc, je ne m'attarderai pas plus sur les réalisations. Je vous invite à bien regarder les états financiers et le rapport des différents comités. Ces rapports et celui de la fréquentation globale vous précisent justement tout ce qui se passe sur notre territoire.

En résumé, ce fut une année très occupée pour tous et toutes. Heureusement, les résultats sont fort satisfaisants et ce grâce au travail des membres de la direction générale, des membres de notre dévoué personnel, fortement impliqué dans le bon fonctionnement des affaires de l'Association, sans oublier l'implication très importante des membres bénévoles du conseil d'administration.

Je termine en en vous assurant de mon profond désir de continuer à travailler à la progression de notre belle Zec et de supporter le plus efficacement possible tout notre personnel et les membres du conseil d'administration.

Bonne saison 2016!

Michel Gagnon, président

Comité de la gestion de la faune



Nous sommes très heureux de vous présenter le rapport 2015 des activités associées au comité de gestion de la faune de la zec Batiscan-Neilson. La saison 2015 a été à l'image des années précédentes. En somme, l'équipe a travaillé à l'aménagement de plus 150 m² de frayère aux lacs Petit Alexandre, Sarotte, Soixante-Arpens et Saverne. Les aménagements réalisés aux lacs Petit Alexandre, Sarotte et Soixante-Arpens ont pu être réalisés grâce à la collaboration de Pêche et Océan Canada qui a octroyé des subventions totalisant 15 827\$.

Concernant lesensemencements de 2015, c'est plus de 20 000 truites mouchetées qui ont été ensemencées à l'intérieur des lacs Artagnan, Bertrand I et II, Caribou, Civens, Laroche, Romuald et Saverne. Un nouveau projet est également en cours pour le secteur Perthuis. Suite de nombreuses demandes, un réseau de pêche à gué couvrant la portion du ruisseau Perron entre les lacs Perron et Martin verra le jour en 2016. Ce projet s'étalera sur 3 ans et permettra la création de plusieurs accès directs aux fosses du cours d'eau. Au final, des sentiers rallieront les différents sites d'accès pour créer le premier réseau de pêche à gué sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson.

Les études de 2015 ont porté sur les lacs Jelly, Marécot, Petit Alexandre, Philo, Picard, Saverne et Tête Rouge. Pour la plupart de ces lacs, les données recueillies ont servi à valider les habitats du poisson en lac. Par contre, pour le lac Picard, les objectifs étaient différents. Pour ce dernier, l'équipe a procédé à une

étude plus approfondie afin de connaître précisément le taux d'exploitation de sa population (résultats attendus pour avril). L'équipe pense pouvoir réaliser à partir de 2017 un important projet de restauration pour cette population qui, rappelons-le, a fortement décliné au cours des dernières années.

Il y a depuis quelques années une recrudescence des cas de castors problématiques. L'équipe est à revoir sa gestion en lien avec cette espèce et son impact sur le territoire. À chaque saison, de nombreuses observations formulées par les utilisateurs du territoire sont acheminées à l'équipe. L'équipe fait tout son possible pour régler les cas problématiques. Par contre, la forte augmentation ne permet pas d'intervenir sur tous les cas. Elle tient tout de même à rappeler que le démantèlement d'un barrage en dehors des dates permises peut fortement nuire aux populations de poisson. À titre d'exemple, le démantèlement du barrage au lac MacStay en 2010 a emporté toute la frayère aménagée en aval de ce dernier. Une année de reproduction a été complètement détruite par le geste d'un groupe de personne. Par la suite, la zec a dû restaurer la frayère à ses frais et adapter le contingent du lac. Un geste qui aura assurément son impact sur la pêche à long terme. Donc, nous vous invitons à réfléchir avant d'intervenir et à nous contacter lorsque des cas de castors problématiques se présentent.

Par ailleurs, en collaboration avec l'équipe des assistants de la faune et la fondation Héritage Faune (1 000 \$), le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2 000 \$) et du programme InitieZec de Zecs Québec (1 296 \$), l'équipe a aussi réalisé la seconde édition de relève à la

chasse au petit gibier. Onze jeunes, âgés de 12 à 17 ans, sont venus participer à la journée du 12 septembre 2015. Ce groupe de jeunes a ainsi eu la chance d'avoir une séance de tir aux pigeons d'argile et de chasse au faisan. En la présence d'un

chasseur adulte expérimenté, ils ont par la suite participé à la chasse au petit gibier. Nous invitons les personnes intéressées à faire participer leur(s) jeune(s) à l'évènement qui sera reconduit lors de la fin de semaine du 10 septembre 2016. Vous pourrez vous procurer, à compter du mois d'avril et à partir de la page internet de la zec, le formulaire d'inscription. À noter qu'un maximum de 15 jeunes sont admissibles au projet.

Au volet relève, l'équipe a aussi greffé un volet d'aménagement du territoire pour la promotion à la chasse au petit gibier. En partenariat avec la Société de la gélinotte huppée (10 000 \$), Zecs Québec et la fondation Héritage Faune (3 000 \$), l'équipe a procédé en 2015 à l'aménagement de sentiers pour la promotion des habitats de la gélinotte huppée et pour la chasse au petit gibier. Ainsi, à l'intérieur du secteur limité par les lacs Récapet et Sarotte, plusieurs sentiers ont été aménagés en 2015 totalisant plus de 4 km et 100 arbres fruitiers ont été plantés afin de faciliter l'accès à de la nourriture pour la gélinotte huppée. Pour 2016, cinq autres sentiers situés dans le même secteur seront ouverts. Tel que mentionné l'année dernière et pour y promouvoir l'activité, plus de 70 faisans ont été relâchés dans ce secteur pour les amateurs de chasse. L'intérêt a été clairement démontré et la zec réitéra cette formule en 2016. Encore une fois, nous vous invitons à consulter le site internet de la zec pour connaître les dates d'introduction.

En terminant, nous vous présentons l'équipe de 2015 qui a œuvré à la réalisation de ces travaux. Elle était composée de madame Élisabeth Larouche, de messieurs Frédérick Héroux-Lafrance, Hugo Tranchemontagne et Olivier Jutras. À noter aussi l'aide bénévole de monsieur Patrick Leblanc et de madame Andréanne Bolduc à qui l'équipe tenait grandement à les remercier.

Jean-Guy Denis, responsable

Rapport du comité de la Voirie



Voici un résumé des travaux réalisés sur le territoire en 2015 :

Travaux avec la pelle chemin de la petite rivière

La pelle excavatrice en location a œuvré sur la route durant une période de 5 semaines et ce jusqu'au lac Neilson, de nombreux ponceaux furent remplacés et la route a été élargie sur plusieurs tronçons.

Remplacement ponceau Leclerc menant vers le Bayeul

Nous avons procédé au remplacement de deux ponceaux de 1.8m par un seul de 3.0m via le programme de remplacement de traverses de cours d'eau du M.F.F.P. Une subvention de près de 10 000\$ nous a été consentie pour la réalisation de ce projet.

Remplacement ponceau au km 14 Neilson

Un affaissement de la route s'est produit en 2014 car le ponceau en place était trop court (6m), nous l'avons donc remplacé par un plus long, soit un de 10m. Tant qu'à être sur place, nous avons augmenté son diamètre.

Remplacement ponceaux au km 19 Neilson

En toute fin de saison, la traverse de cours d'eau du km 19 s'est bouchée et la route s'est minée. Nous avons donc remplacé l'ancienne traverse par un seul ponceau de 90cm X 18m de long, soit deux de 9 m.

Gravelage chemin principal Saguenay

Nous avons épandu 1500 tonnes de gravier, soit l'équivalent de 100 voyages de 10 roues, sur le chemin principal entre les km 0.5 et 7, une subvention provenant de la Mrc de Portneuf de 15 000\$ nous a été octroyée pour la réalisation de ces travaux.

Remplacement pont Gouat par deux ponceaux

Un second appel de projet a été annoncé au mois d'août pour le remplacement de traverse de cours d'eau, nous avons déposé une demande pour le remplacement du pont du km5 menant au lac Gouat, une subvention de 19 000\$ nous a été attribuée pour remplacer le pont existant par deux ponceaux de 3.0m. Les travaux ont eu lieu dans la semaine du 19 octobre.

Installation ponceau Sarotte

Une subvention via le MPO nous a permis de procéder au remplacement de la traverse de cours d'eau principale du lac Sarotte, un ponceau de 1.8m fut installé sur place, une subvention de plus de 8000\$ nous a été octroyée pour l'installation du ponceau.

Rehaussement chemin Perthuis (km 9)

Nous avons procédé au rehaussement de la route principale sur une distance de 150m au km 9. Lors des crues, la rivière Noire

déborde régulièrement dans le chemin.

Prolongation de la réfection du chemin Lelièvre

Nous avons continué la réfection du chemin du lac Lelièvre sur le secteur Talayarde au cours du mois de septembre, et ce, sur environ 2 km. L'objectif est d'atteindre l'émissaire de ce dernier. Un aménagement faunique est prévu à cet endroit lorsque l'amélioration de la route sera terminée.

Travaux en général

L'équipe a également procédé au remplacement ou l'ajout de 36 ponceaux de plastique un peu partout sur le territoire lorsque se fût nécessaire, et ce, tout au long de la saison 2015.

La niveleuse, pour sa part, a œuvré durant 25 semaines et voici les passages effectués par celle-ci par secteur. Perthuis : 6 passages, La Mauvaise : 5 passages, Saguenay : 7 passages, La Talayarde : 2 passages et finalement Grandbois et Ste-Anne : 1 seul passage.

Travaux à venir en 2016

- Amélioration du lien routier entre Saguenay et Talayarde.
- Rechargement en gravier de la route de Perthuis à partir du km 25.
- Réfection du chemin de la Tête de Jument à Perthuis.
- Réfection chemin du lac Morasse à la Mauvaise.
- Remplacement du pont de l'émissaire du Moulineau par 2 ponceaux de 2.7m

Dominic Landry, responsable.

Rapport du comité des Communications



L'année 2015 a été une année relativement tranquille au niveau des communications. Notre ZEC a, de nouveau, participé à la dernière édition du salon expert chasse et pêche et camping de Québec qui fut présenté du 10 au 13 mars 2016 au Centre de Foires. Nous en étions à notre treizième présence.

J'aimerais souligner l'implication de certains administrateurs et membres de notre personnel qui années après années donnent de leurs temps pour assurer une présence à notre kiosque et vanter les mérites de votre zec. Ces personnes sont les suivantes : Messieurs Michel Gagnon, Serge Turgeon, Claude Fluet, André Beaumont et Jean-Guy Denis. Du côté du personnel, il s'agit de Martin Vézina,

suite p. 7

Steven Bédard, Olivier Jutras et Hugo Tranchemontagne. Notre présence à ce salon contribue grandement à promouvoir la location de nos chalets. Encore cette année plus d'une dizaine de blocs ont été loués sur place, et ce, c'est sans compter toutes les personnes qui nous contacteront dans les prochaines semaines pour réserver un séjour.

Nous avons aussi distribué plus de 900 dépliants promotionnels et grille de tarification à tous ceux et celles qui ne connaissaient pas la zec. Nous pensons qu'une partie de ces gens viendront faire un tour à la pêche ou à la chasse et même une balade en VTT le temps venu.

L'année 2015 nous a permis de produire 2 numéros de la Truite en Papier dans sa version habituelle et 2 dans la version « Express » qui nous permet de commu-

niquer plus rapidement les renseignements utiles aux membres tout au long de la saison active. Cette réalisation est, en très grande partie, due à l'excellent travail des membres du comité (Messieurs Michel Gagnon, Claude Fluet, Sébastien Filteau-Gingras et Serge Turgeon) et aussi, à la précieuse coopération de notre direction générale.

Pour 2016, nous avons la ferme intention, avec l'équipe qui sera en place cette année, de maintenir le rythme des publications. Il y aura donc, normalement, parution de deux versions longues et de deux versions express.

Nous serons présents à la deuxième édition du Salon Nature Portneuf qui se tiendra à l'aréna de St-Raymond les 22, 23 et 24 avril prochain.

Nous demeurons comme toujours, ouverts aux suggestions d'articles qui pourraient vous intéresser et nous sommes également aussi intéressés à recevoir les informations que vous pourriez détenir (nouvelles, activités à venir ou autres) et qui pourraient être d'intérêt général pour les usagers de la ZEC.

Au nom de tous les membres et collaborateurs du comité des communications, je vous souhaite une excellente saison 2016 dans notre ZEC.

Pierre Bourgeois, responsable.

Comité des Ressources humaines 2015



Chaque année, nous assistons à un certain va-et-vient parmi les membres de notre personnel. L'âge, la maladie ou le changement de travail expliquent cette mouvance. Comme nous les connaissons bien, les appréciations, l'idéal souhaité voudrait que nous les gardions encore longtemps à notre service. Ainsi va la vie et il faut apprendre à faire avec.

En 2015, afin d'assurer une présence efficace tant aux postes d'accueil que sur le terrain, il fallait recruter de nouvelles personnes, les rencontrer et les engager. Ce qui fut fait, nous le pensions bien, selon les règles de l'art. Malgré tout, il faudra recommencer à nouveau en 2016. Résilience oblige.

Au moment d'écrire ces lignes, tous et

toutes n'ont pas confirmé le retour à leur poste respectif. Des forces nouvelles sont donc attendues aux postes d'accueil et sur le terrain. Confiants comme d'habitude, nous attendons les événements et y ferons face en déployant les moyens nécessaires pour s'assurer d'une équipe dynamique et complète pour entreprendre une autre saison stimulante et rassurante. Il se peut donc que de nouveaux visages s'ajoutent au paysage connu.

Au début de janvier, dirigeants de marque et personnalités diverses se sont alliés pour vanter les mérites de M. Jean-Paul, ancien maire de Québec. Le noble escalier relégué aux oubliettes et dont on attend toujours la venue démontre sa réalisation au cœur de notre Zec. D'une année à l'autre, ne voyons-nous pas des échelons gravés par les améliorations apportées ici et là dont nous bénéficions tous et cela grâce aux personnes oeuvrant au sein de notre Association?

Depuis déjà plusieurs mois, nous songeons à revoir et bonifier les échelles salariales de tous nos employés. Jusqu'à présent nous nous sommes montrés plutôt conservateurs. Maintenant, il est temps que nos échelles deviennent plus libérales elles aussi. Rassurez-vous, nous n'allons

pas augmenter indûment le prix de la carte de membre ou les autres sources de revenu pour pallier aux nouvelles augmentations salariales souhaitées, attendues même. Comme notre personnel assure une fréquentation agréable aux utilisatrices et utilisateurs de la Zec, nous croyons que le fait de côtoyer des employés heureux devient vite un gage de succès dans toute entreprise. Vous comprendrez vous aussi qu'il fallait y voir un moment donné et nous ajuster en conséquence. Convenons que nos employés sont notre force, notre gage de succès!

Au nom des membres du comité des Ressources humaines : messieurs Pierre Bourgeois, Michel Gagnon, Martin Vézina et moi-même, nous vous souhaitons une superbe saison et des rapports reconfortants avec toutes ces bonnes gens!

Claude Fluet, responsable

Rapport du comité du Développement et de l'aménagement du territoire



Installation nouveau système solaire

Étant donné que le projet d'électrification qui est prévu dans le rang Saguenay n'alimentera pas le poste d'accueil petit Saguenay, nous avons décidé d'investir dans un système solaire plus performant, ce dernier nous permet de fonctionner plus longtemps lorsque le beau temps n'est pas au rendez-vous. Une génératrice est quand même sur place pour alimenter certains appareils, tel que micro-onde ou grille-pain. Les équipements en place seront transférés dans le nouveau poste d'accueil, le temps venu.

Retrait quai flottants du lac Picard

Vu l'état de pourriture avancée des quais flottants au lac Picard, ces derniers seront enlevés graduellement, d'ici un an ou deux au maximum, ils n'y en aura plus et ils ne seront pas remplacés car le coût de reconstruction est trop élevé par rapport à sa durée de vie.

Réaménagement descente du lac à Pierre

Le quai permettant d'accéder au lac à Pierre a été retiré en fin de saison car il nuisait à ceux qui voulaient apporter leur chaloupe. Un réaménagement de la descente sera effectué ce printemps pour permettre à tout le monde un accès sécuritaire au plan d'eau.

Réparations chaloupes

Une partie (15 chaloupes sur 53) de notre flotte de chaloupe en location a été rafraîchis l'automne dernier, plusieurs d'entre elles, avaient besoin de réparations majeures de fibre de verre, tant qu'à les avoir sur place, elles ont toutes été repeintes.

Réparation égout camping Soixante

L'automne dernier, nous avons dû intervenir sur l'îlot 2 au camping du lac Soixante car le tuyau d'égout reliant la fosse et les emplacements était bouché. Après plusieurs tentatives pour le déboucher, nous avons constaté que le problème était plus important qu'on le pensait. Nous avons dû excaver la conduite pour finalement s'apercevoir que le tuyau était écrasé, ce dernier fut remplacé et le tout est rentré dans l'ordre.

Vidange de fosses sur les campings

Une rotation de la vidange de nos fosses septiques à tous les 4 ans, nous permet de maintenir nos équipements en bon état. Nous vous rappelons que nous possédons maintenant 24 installations septiques différentes sur le territoire. Les coûts reliés à la vidange des fosses pour les deux dernières saisons sont de 11700\$.

Martin Baillargeon, responsable.

Modification de statut de certains plans d'eau

Huit lacs ont subi un changement de statut au cours de l'hiver dernier, et ce, suite à nos demandes auprès du Ministère des forêts, de la faune et des parcs.

Au niveau des lacs réservés pour la pêche à la mouche, deux lacs sont ajoutés à la liste

des lacs à la mouche. Il s'agit des lacs Pas de Poisson et Touzin sur le secteur Petit Saguenay.

Deux lacs sont enlevés des lacs à la mouche, soit les lacs Saverne et du Chicot sur le secteur La Mauvaise.

Pour ce qui est de l'autre modification,

les lacs Poliquin, Delaney, Renversi et Palentin seront ouverts pour la pêche les mercredis et samedis seulement. En dehors de ces deux journées, la pêche y sera interdite.

La modification est entrée en vigueur le 1 avril dernier.

TRAVERSER UN COURS D'EAU...

Ce que dit la loi...

Pour les personnes qui traversent un cours d'eau avec leur véhicule tout-terrain, sachez que cette habitude va à l'encontre de la loi sur la mise en valeur de la faune.

Voici l'article 128.6 concernant ce sujet : **Nul ne peut, dans un habitat faunique, faire une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat.**

Ce qui signifie que la circulation avec un

VTT, une automobile ou de la machinerie quelconque peut changer la configuration d'un cours d'eau et des berges, causer de l'érosion et déverser des substances polluantes. Ces changements peuvent détériorer ou même détruire une partie de l'habitat du poisson, des frayères et détruire les œufs de poisson.

Voici ce que pourrait vous coûter le fait de faire des ornières dans un cours d'eau. Les prix varient de 500,00\$ à 20 000,00\$ pour ces infractions. Notons que pour une

personne morale l'amende minimale est de 1000,00\$.

Les constats d'infraction émis obligent parfois le contrevenant à effectuer une remise en état des lieux à ses frais en plus des amendes.

Soyons vigilants et protégeons notre environnement faunique! Ainsi, notre porte-monnaie et la faune ne s'en porteront que mieux.

Vos assistants à la Protection de la Faune